

La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin présente ses prévisions budgétaires 2016-2017

Saint-Georges, le 28 juin 2016 – La Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) présente aujourd’hui ses prévisions budgétaires 2016-2017. Il s’agit d’un budget équilibré de 205 897 671 \$.

Les dépenses et les revenus prévus en 2016-2017 représentent une augmentation de 4,65 % par rapport aux prévisions initiales de l’an dernier, mais l’augmentation est en fait de 2,7 %, si on compare avec les résultats réels de l’année 2014-2015, ce qui, à notre avis, est davantage significatif. En effet, cette année comme l’an dernier, nous avons dû préparer le budget avec des données partielles, qui ne sont pas nécessairement comparables d’une année à l’autre.

L’augmentation des dépenses s’explique principalement par la croissance des salaires attribuable à la nouvelle convention collective, par une hausse de 3,26 % de la clientèle au préscolaire et au primaire et par de nouvelles initiatives ciblées visant la réussite et la persévérance scolaires.

Après avoir absorbé un total des coupes de 14,9 M\$ depuis l’année 2009-2010, la CSBE ne subira pas de compression à son budget d’opération cette année. On prévoit cependant des réductions de l’ordre de 2 M\$ au chapitre de l’entretien des bâtiments et des technologies de l’information et des communications. Ce chiffre n’est cependant pas définitif et pourrait changer au cours des prochains jours.

Mentionnons par ailleurs que ce n’est qu’en 2016-2017 qu’on pourra constater l’effet sur toute une année de certaines mesures consécutives aux compressions des années passées. C’est notamment le cas pour la restructuration du secteur administratif. Ce dernier compte maintenant pour 3,8 % du budget total, comparativement à 4,06 % l’an dernier.

Sous réserve de l’approbation du produit maximal de la taxe scolaire par décret gouvernemental, il est prévu que celle-ci demeurera au taux maximal de 35 cents du 100 \$ d’évaluation. Il va cependant de soi que les immeubles dont la valeur aura augmenté à la suite d’une révision de l’évaluation municipale verront leurs taxes scolaires augmenter en proportion. Il est important de noter qu’une augmentation des revenus de la taxe scolaire n’entraîne pas une hausse de revenus pour la CSBE, puisque les subventions de péréquation sont alors diminuées d’autant.

Une bouffée d’air frais

Le président de la CSBE, M. Charles-Henri Lecours, se réjouit de constater que la CSBE n’aura pas à gérer d’importantes compressions budgétaires l’an prochain. « C’est une bouffée d’air frais pour nous! Nous pourrions concentrer tous nos efforts sur la réussite et la persévérance de nos élèves », affirme-t-il.

3,8 % à l’administration

Quant au directeur général de la CSBE, M. Normand Lessard, il note que l’organisation a continué son travail de réduction des dépenses administratives. « Des frais d’administration correspondant à 3,8 % du budget, cela signifie que pour 1 \$ de revenu, plus de 96 cents sont consacrées aux services directs aux élèves. On voit que la CSBE a placé ses priorités aux bons endroits », affirme M. Lessard.

-30-

Jacques Légaré

Conseiller en communication

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Téléphone : 418 228-5541, poste 2694

Cellulaire : 418 313-0166

jacques.legare@csbe.qc.ca

